

Comptes annuels

Maison et Foyer

31/12/2020

Ce document contient 39 pages





Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	Bilan actif (détail)	7
0.5	Bilan passif (détail)	9
0.6	Compte de résultat (détail)	11
0.7	Annexe St François 31.12.2020	14

Maison et Foyer

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Fonds commercial ⁽¹⁾				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	10 102	10 102		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	10 102	10 102		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	263 784		263 784	263 784
	Constructions	4 860 983	2 460 543	2 400 440	2 542 959
	Inst.techniques, mat.out.industriels	1 128 410	1 011 101	117 309	45 201
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations grevées de droit				
	Autres				82 040
	TOTAL	6 253 178	3 471 644	2 781 534	2 933 985
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	13 359		13 359	13 075
TOTAL		13 359		13 359	13 075
Total I		6 276 640	3 481 746	2 794 894	2 947 060
Actif circulant	Stocks et en cours	10 071		10 071	9 658
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	260 581	1 195	259 386	175 388
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	45 378		45 378	5 102
	TOTAL	305 959	1 195	304 764	180 490
Divers	Valeurs mobilières de placement	1 406 012		1 406 012	1 412 841
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 980 762		1 980 762	1 721 495
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	9 012		9 012	8 939
Total II		3 711 818	1 195	3 710 623	3 333 425
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		9 988 458	3 482 941	6 505 517	6 280 485
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Maison et Foyer

		Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires	217 122	
		Fonds propres complémentaires	24 574	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		241 697
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		1 307 628
		Legs et donations		
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
		Écarts de réévaluation		
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité	69 118	
		Réserves		1 781 913
		Autres	3 105 874	
Autres fonds propres		<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 105 874	
		Report à nouveau	-141 780	-124 753
		<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-141 780	
		Excédent ou Déficit de l'exercice	33 858	68 423
		<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	33 858	
		Situation nette (sous total)	3 308 768	3 274 910
		Fonds propres consommables		
		Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées	397 024	524 451
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	3 705 793	3 799 361
	Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		Total I bis		
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés	763 352	61 227
		Total II	763 352	61 227
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	520 309	806 800
		Total III	520 309	806 800
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	958 191	1 127 491
		Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	14 009	13 727
		Avances et acomptes reçus ⁽³⁾		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 786	95 143
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	403 488	372 278
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	4 584	4 455
		Instruments de trésorerie		
Engagements donnés		Produits constatés d'avance		
		Total IV	1 516 061	1 613 096
		Écart de conversion Passif V		
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	6 505 517	6 280 485
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2) Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an		
		Dettes sauf (3) à moins d'un an		1 613 096
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Maison et Foyer

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	156	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	3 296 093	
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		3 123 514
	Montant net du chiffre d'affaires		3 123 514
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 661	15 423
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	9 444	8 341
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 312 354	3 147 279
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks	-3 979	1 392
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		383 151
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		-4 097
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	591 637	199 879
	Aides financières	2 450	
	Impôts, taxes et versements assimilés	181 283	175 602
	Salaires et traitements	1 496 728	1 351 828
	Charges sociales	482 695	474 102
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	230 880	234 805
	Dotations aux provisions	288 207	226 000
	Subventions versées par l'association		2 555
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	559	36 163
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 270 464	3 081 384
1. Résultat d'exploitation (I-II)		41 890	65 894
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Maison et Foyer

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 061	26 379
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	13 061	26 379
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 928	22 398
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV	17 928	22 398
2. Résultat financier (III-IV)		-4 867	3 980
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		37 023	69 874
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5 000
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		5 000
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32	200
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	32	200
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-32	4 800
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		3 132	6 251
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		3 325 416	3 178 658
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		3 291 557	3 110 234
EXCÉDENT OU DÉFICIT		33 858	68 423
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		33 858	
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2020	31/12/2019	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	0,00	0,00	NS
20510000 IMMOBILISATIONS LOGICIELS	10 102,00	10 618,00	-4.86
28051000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	-10 102,00	-10 618,00	-4.86
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	
Terrains	263 784,03	263 784,03	
21100000 TERRAIN	263 784,03	263 784,03	
Constructions	2 400 440,69	2 542 959,29	-5.6
21300000 CONSTRUCTIONS S/ SOL PROPRE	1 430 430,95	1 430 430,95	
21310000 CONSTRUCTIONS	2 888 282,35	2 888 282,35	
21350000 Construction inst générales	123 656,92	101 810,92	21.46
21351600 MATÉRIEL SANITAIRE	42 474,35	29 253,19	45.2
21352000 MATERIEL ELECTRIQUE	57 724,48	40 663,20	41.96
21353000 MATERIEL TELEPHONIQUE	206,22	206,22	
21354000 MATERIEL FROID	1 587,13	1 587,13	
21357000 EQUIPEMENT SANITAIRE	208 004,58	210 280,74	-1.08
21358000 I.G.A.A.C. ET SIGNALETIQUE	108 616,81	118 471,12	-8.32
28131000 AMORT. CONSTRUCT.SOL PROPRE	-2 100 855,34	-1 946 652,31	7.92
28135000 AMORTISSEMENT AGENT PLUMAS	-74 443,09	-69 071,34	7.78
28135100 AMORTS AUTRES IAAG	-15 653,29	-10 495,40	49.14
28135200 AMORT MATERIEL ELECTRIQUE	-13 059,86	-5 764,06	126.57
28135300 AMORTISSEMENT MATERIEL TELEPHONIQUE	-206,22	-149,16	38.25
28135400 AMORT MATERIEL FROID	-1 112,46	-748,23	48.68
28135700 AMORT.EQUIP.SANITAIRE	-148 263,11	-131 510,29	12.74
28135800 AMORT.AUTRES IGAAC	-106 949,73	-113 635,74	-5.88
Matériel outillage	117 309,56	127 242,06	-7.81
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	508 025,99	518 355,92	-1.99
21542000 MATÉRIEL IMMOB. DÉPENDANCE	8 811,24	8 811,24	
21548000 MATERIEL	74 889,15	63 314,05	18.28
21810000 INSATALLATIONS ET AMENAGEMENTS DIVERS	13 801,98	13 801,98	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	24 500,00	24 500,00	
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	45 196,74	42 422,43	6.54
21840000 MOBILIER	396 824,52	387 700,54	2.35
21841100 MOBILIER MEDICAL IMMOBILISÉ	34 065,83	34 065,83	
21848000 MOBILIER CURE MEDICALE	22 295,22	22 295,22	
28154000 AMORT.MATERIEL ET OUTILLAGE	-500 215,78	-501 068,55	-0.17
28154800 AMORT.MAT	-48 598,97	-44 211,10	9.92
28181000 AMORTISSEMENTS AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS GENER	-4 939,24	-3 102,31	59.21
28182000 AMORT. DU MATERIEL DE TRANSPORT	-24 500,00	-24 500,00	
28183000 AMORT. DU MAT. DE BUREAU & INFO.	-34 693,23	-31 114,61	11.5
28184000 AMORT. MOBILIER	-373 204,01	-359 078,70	3.93
28184800 AMORT.MOBILIER CURE	-24 949,88	-24 949,88	
Total Immobilisations corporelles	2 781 534,28	2 933 985,38	
Autres immobilisations financières	13 359,86	13 075,20	2.18
27510000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	13 359,86	13 075,20	2.18
Total Immobilisations financières	13 359,86	13 075,20	
TOTAL Actif immobilisé	2 794 894,14	2 947 060,58	
Stocks et en cours	10 071,92	9 658,67	4.28
31100000 STOCK CELLULOSE	4 082,93	7 649,44	-46.62
32310000 STOCK ALIMENTATION	5 988,99	2 009,23	198.07

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2020	31/12/2019	%
Créances clients, usagers et comptes rattachés	259 386,48	175 388,51	47.89
41110000 USAGERS ET ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE	260 581,48	175 055,51	48.86
41810000 USAGERS - FACTURES À ÉTABLIR	0,00	1 711,00	-100
49100000 PROV.DEPRECIATIONS CPTE TIERS	-1 195,00	-1 378,00	-13.28
Autres	45 378,11	5 102,25	789.37
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	0,00	135,00	-100
43870000 PRODUITS A RECEVOIR TX SALAIRES	0,00	461,89	-100
46700000 AVANCES DIVERSES	28,07	0,00	NS
46703000 AVANCES DIVERSES PERSONNEL	230,00	0,00	NS
46800000 DIVERS A RECEVOIR	2 349,42	0,00	NS
46870000 DIVERS À RECEVOIR	42 770,62	4 505,36	849.33
Total Créances	304 764,59	180 490,76	
Valeurs mobilières de placement	1 406 012,64	1 412 841,02	-0.48
50300000 SICAV	403 356,77	402 613,36	0.18
50310000 EFITRESOR CREDIT COOPERATIF	313 496,75	311 165,41	0.75
50311100 CSL CREDIT COOPERATIF	166 159,12	166 062,25	0.06
50312100 BNTN EVOLUTIX	0,00	210 000,00	-100
50313000 CAT CREDIT COOPERATIF	173 000,00	173 000,00	
50314000 CAT CREDIT AGRICOLE	50 000,00	50 000,00	
50314100 DAT CA INSTITUTIONNELS	200 000,00	0,00	NS
50315000 OBLIGATIONS CREDIT AGRICOLE	100 000,00	100 000,00	
Disponibilités	1 980 762,29	1 721 495,96	15.06
51220000 CREDIT AGRICOLE	979 321,93	953 192,85	2.74
51230000 CREDIT COOPERATIF	306 598,42	295 306,73	3.82
51240000 BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	694 800,76	472 685,34	46.99
53100000 CAISSE	41,18	311,04	-86.76
Charges constatées d'avance	9 012,20	8 939,00	0.82
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 012,20	8 939,00	0.82
Total Actif circulant	3 710 623,64	3 333 425,41	
TOTAL ACTIF	6 505 517,78	6 280 485,99	

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019	%
Fonds propres statutaires sans droit de reprise	217 122,94	217 122,94	
10210000 CAPITAL	217 122,94	217 122,94	
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	24 574,60	24 574,60	
10240000 AUTRES FONDS PROPRES SANS DROITS DE REPRISE	24 574,60	0,00	NS
10250000 DONS ET LEGS	0,00	24 574,60	-100
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise	0,00	1 307 628,32	-100
10361000 SUBVENTION CONSTR.1999	0,00	1 297 280,57	-100
10361300 SUBV.INV.DOT.MAT.VIDEO	0,00	4 573,47	-100
10362000 SUBVENTION CLIMATISATION	0,00	5 774,28	-100
Réserves pour projet de l'entité	69 118,06	16 865,69	309.81
10680000 AUTRES RESERVES	69 118,06	16 865,69	309.81
Autres réserves	3 105 874,43	1 765 047,82	75.97
10682000 RESERVES D'INVESTISSEMENTS	0,00	804 759,94	-100
10682500 RESERVE INVESTISSEMENT SOINS	0,00	408 084,80	-100
10683000 RESERVE DE TRESORERIE	0,00	95 208,55	-100
10685100 RESERVES D INVESTISSEMENTS	2 112 388,26	0,00	NS
10685200 RESERVE D'INVESTISSEMENTS SOINS	408 084,80	0,00	NS
10685300 RESERVE DE TRESORERIE	95 208,55	0,00	NS
10685400 RESERVE COMPENSATION HEBERGEMENT	275 729,78	0,00	NS
10685500 RESERVE COMPENSATION DEPENDANCE	63 359,97	0,00	NS
10685600 RESERVE COMPENSATION SOINS	151 103,07	0,00	NS
10688500 RÉSERVE DE COMPENSATION	0,00	285 656,24	-100
10688600 RESERVE COMPENSATION SOINS	0,00	117 142,13	-100
10688700 RESERVE COMPENSATION DEPENDANCE	0,00	54 196,16	-100
Report à nouveau	-141 780,00	-124 753,32	13.65
11022600 REPORT DÉPENDANCE 2019	0,00	4 524,48	-100
11023100 REPORT 2019 SOINS	0,00	8 416,20	-100
11591000 DEPENSES REFUSEES PAR LES FINANCEURS	-141 780,00	0,00	NS
11920000 DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE TU	0,00	-137 694,00	-100
Résultat de l'exercice	33 858,89	68 423,98	
Sous-total : Situation nette	3 308 768,92	3 274 910,03	
Provisions réglementées	397 024,82	524 451,42	-24.3
14210000 PROVISION EXTENSION	0,00	30 000,00	-100
14240000 PROVISION PASA	0,00	109 634,48	-100
14860000 DIFFERENCES SUR REAL.IMMOBIL.	12 207,88	0,00	NS
14861000 DIFFERENCES SUR REAL.IMMOBIL.	384 816,94	384 816,94	
Total I	3 705 793,74	3 799 361,45	
Fonds dédiés	763 352,65	61 227,00	NS
19400000 FONDS DEDIES CITS	61 227,00	61 227,00	
19410000 FONDS DEDIES PASA	339 634,48	0,00	NS
19411000 FONDS DEDIES DEPENDANCE	16 000,00	0,00	NS
19412000 FONDS DEDIES HEBERGEMENT	35 000,00	0,00	NS
19427000 FONDS DEDIES AMENAGEMENT EXTERIEUR	50 000,00	0,00	NS
19428000 FONDS DEDIES AMENAGEMENT FIBRE	50 000,00	0,00	NS
19481000 A.R.T.T.	133 649,43	0,00	NS
19481100 A.R.T.T. SOINS	13 661,17	0,00	NS
19482000 FONDS DEDIES DOMMAGES OUVRAGE	45 734,71	0,00	NS
19482100 FONDS DEDIES MAINTENANCE COMPLEMENTAIRES	18 445,86	0,00	NS

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019	%
Total II	763 352,65	61 227,00	
Provisions pour charges	520 309,69	806 800,86	-35.51
15310500 RETRAITE SOINS	15 000,00	15 000,00	
15720000 PROVISION POUR TRAVAUX	187 200,00	187 200,00	
15725000 PROVISION TOITURE	158 440,69	158 440,69	
15726000 PROVISION PEINTURE INTERIEURE	70 000,00	70 000,00	
15727000 PROVISION AMENAGEMENT EXTERIEUR	0,00	50 000,00	-100
15728000 PROVISION AMENAGEMENT FIBRE	0,00	50 000,00	-100
15730000 PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EX	25 000,00	0,00	NS
15810000 A.R.T.T.	0,00	133 649,43	-100
15811000 A.R.T.T. SOINS	0,00	13 661,17	-100
15820000 PROVISIONS DOMMAGES OUVRAGES	0,00	45 734,71	-100
15821000 PROVISION MAINTENANCE COMPL	0,00	18 445,86	-100
15840000 PROVISIONS DEPART RETRAITE HEBERGEMENT	58 369,00	58 369,00	
15841000 RETRAITE DEPENDANCE	6 300,00	6 300,00	
Total III	520 309,69	806 800,86	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	958 191,53	1 127 491,37	-15.02
16423000 EMPRUNT CREDIT FONCIER	0,00	121 227,82	-100
16425000 BAIL A CONSTRUCTION GERFLEUR	957 797,77	1 005 656,55	-4.76
16884200 INTERETS COURUS NON ECHUS	393,76	607,00	-35.13
Emprunts et dettes financières divers (2)	14 009,94	13 727,73	2.06
16510000 CAUTIONS RESIDENTS	14 009,94	13 727,73	2.06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 786,94	95 143,97	42.72
40110000 FOURNISSEURS - ACHATS DE BIENS ET PRESTATIONS DE SER	122 693,72	74 355,80	65.01
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES - ACHATS DE BIE	13 093,22	20 788,17	-37.02
Dettes fiscales et sociales	403 488,35	372 278,50	8.38
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	26,12	1 320,37	-98.02
42820000 DETTES PROV CONGES PAYES	103 110,55	99 008,00	4.14
42860000 PRIMES RÉGUL.	27 200,00	43 000,00	-36.74
43100000 URSSAF	69 608,11	52 168,30	33.43
43730000 CIRRIC	30 574,97	25 284,28	20.92
43820000 CONGES PAYES AU 01/01/2007	52 587,00	50 486,00	4.16
43860000 EFFORT A LA CONSTRUCTION	0,00	6 137,01	-100
43861000 FORMATION PROFESSIONNELLE	19 357,12	18 625,12	3.93
43862000 TX SUR SALAIRES	11 585,24	9 920,06	16.79
43862100 CHARGES A PAYER	16 000,00	17 000,00	-5.88
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 241,62	0,00	NS
44300000 PAS	0,00	1 890,36	-100
44310000 AIDE SOCIALE ACCORDEE	68 065,62	41 188,00	65.26
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER	3 132,00	6 251,00	-49.9
Autres dettes	4 584,94	4 455,11	2.91
46700000 AVANCES DIVERSES	0,00	11,00	-100
46704000 AVANCE VIN RESIDENTS	4 584,94	4 444,11	3.17
Total IV	1 516 061,70	1 613 096,68	
Total passif	6 505 517,78	6 280 485,99	

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019	%
Ventes de biens	156,01	0,00	NS
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	156,01	0,00	NS
Ventes de prestations de service	3 296 093,12	3 123 514,62	5.53
70600000 FORFAIT AUTONOMIE	18 523,51	19 537,22	-5.19
70610000 LOYER + CHARGES	340 000,18	332 983,79	2.11
70611000 CPAM FS/CM	999 091,82	827 298,53	20.77
70613100 PX DE JOURNEE HEBERGEMENT 40.67/J	980 448,08	122 596,32	699.74
70613111 RESERVATION HEBERGEMENT 193,65/209,35	472 863,16	1 325 493,40	-64.33
70613112 TARIF HEB À 35.55#	-780,00	-1 760,00	-55.68
70613113 TARIF VACANCES À 30.50#	-394,20	-1 227,18	-67.88
70613115 TARIF HEB À 42.70# DEC.03	-1 520,00	-460,00	230.43
70613123 HÔPITAL À 32.03# DEC.03	-613,20	-96,39	536.17
70613130 TI. MOD. GIR DE 1 A 4 =4,25	1 690,50	0,00	NS
70613131 HOPITAL 2005 A 28,64	0,00	1 017,21	-100
70613132 RESERV.2005 A 33,37	2 098,25	450,17	366.1
70613133 DEPEND.5+6=4,25	930,86	0,00	NS
70613134 PRIX DE JOURNÉE DÉPENDANCE	1 249,50	189,10	560.76
70613135 PRIX DE JOURNÉE DÉPENDANCE	872,10	567,30	53.73
70613221 HOPITAL INVALIDE 200,35	9 971,08	14 309,96	-30.32
70613222 DEP GIR 2 à 20,86?	89 489,40	221 950,40	-59.68
70613223 DEP GIR 3 à 13,24?	33 709,04	97 578,80	-65.45
70613224 DEP GIR 4 à 13,24?	19 052,36	65 617,44	-70.96
70613225 DEP GIR 5 à 5,61?	678,81	1 873,74	-63.77
70613226 DEP GIR 6 à 5,61?	678,81	5 621,22	-87.92
70613227 DEP.01/10/16 GIR1 à 20,07?	11 976,36	3 916,72	205.78
70613228 DEP.01/10/16 GIR2 à 20,07?	169 239,40	27 122,72	523.98
70613229 DEP.01/10/16 GIR3 à 12,74?	56 880,00	8 909,40	538.43
70613230 DEP.01/10/16 GIR4 à 12,74?	45 012,00	6 279,69	616.79
70620000 CHARGES LOYER	6 710,00	6 634,00	1.15
70800000 SALAIRES GERFLEUR	27 239,50	33 011,51	-17.48
70810000 REPAS PAYANTS	7 746,05	1 073,95	621.27
70820000 PRODUITS ACCESSOIRES	0,00	12,30	-100
70830000 PRESTATIONS DELIVREES AUTRES TIERS	3 249,75	3 013,30	7.85
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charg	6 661,50	15 423,53	-56.81
78174000 REPRISE CLIENTS DOUTEUX	183,00	1 106,00	-83.45
79120000 TRANSFERT DE CHARGES	6 478,50	0,00	NS
79124000 REMBT.UNIFOR.SAL+COTIS.STAGES	0,00	14 317,53	-100
Autres produits	9 444,27	8 341,10	13.23
75800000 AUTRES PRODUITS DIV.GEST.COUR.	9 444,27	0,00	NS
75880000 Autres produits divers de gestion courante	0,00	8 341,10	-100
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>3 312 354,90</i>	<i>3 147 279,25</i>	
Variation de stocks	-3 979,76	1 392,97	-385.7
60371000 STOCK ALIMENTATION	-3 979,76	1 392,97	-385.7
Autres achats et charges externes	591 637,93	578 933,23	2.19
60231000 PAIN	8 794,28	8 663,87	1.51
60232000 VIANDE POISSON	41 041,26	39 683,16	3.42
60234000 FRUITS LEGUMES	18 047,41	19 481,58	-7.36
60235000 LAIT PRODUITS LAITIERS	17 080,75	18 821,44	-9.25
60238000 AUTRES PRODUITS ALIMENTATION	40 852,69	40 789,14	0.16
60310000 STOCK CELLULOSE	3 566,51	-4 097,61	-187.04
60611000 EAU ET ASSAINISSEMENT	20 832,37	20 269,31	2.78
60612000 E.D.F.	106 842,01	101 367,81	5.4
60621100 CARBURANTS+FOURN.GARAGE	922,39	654,15	41.01
60622400 PRODUITS D'ENTRETIEN	18 201,45	17 258,10	5.47
60622500 PRODUITS LESSIVIELS	4 106,62	1 477,55	177.93

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2020	31/12/2019	%
60623000	FOURNITURES ATELIER	715,60	660,56	8.33
60624000	FOURNITURES BUREAU	6 253,11	5 878,13	6.38
60625000	FOURN.LOISIRS	1 694,27	1 083,17	56.42
60625100	ATELIER BIEN ETRE	333,53	323,66	3.05
60625200	FORFAIT AUTONOMIE	6 740,02	14 767,20	-54.36
60626100	COUCHES ALÈSES PRODUITS ABSORBANTS	23 258,31	32 061,09	-27.46
60626530	LINGERIE - MERCERIE	3 806,17	1 355,38	180.82
60626800	AUT.FOURN.HÔTELIERS	14 485,73	11 675,61	24.07
60660000	FOURNITURES MEDICALES	56 646,42	46 379,75	22.14
60661000	ENLEVEMENT FOURNITURES MÉDICALES	586,56	501,12	17.05
61100000	Sous-traitance générale	1 223,22	0,00	NS
61358000	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	1 759,12	1 725,71	1.94
61550000	ENTRETIEN REPAR.BIENS MOBILIER	70 594,05	97 605,06	-27.67
61551000	MATERIEL PORTAGE REPAS	14 516,45	0,00	NS
61560000	MAINTENANCE	31 948,49	28 470,80	12.21
61600000	ASSURANCES	9 971,77	9 912,56	0.6
61813000	LABORATOIRES PRÉLVT ALIMENTAIRE	1 506,24	1 641,48	-8.24
61820000	DOCUMENTATION	444,50	305,00	45.74
61828000	AUT.PREST.A CARARCT.SOC.ANIMATION	72,58	637,78	-88.62
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	33 015,52	33 011,51	0.01
62260000	HONORAIRES	21 197,40	16 311,50	29.95
62270000	FRAIS DEPOT COMPTES	0,00	50,00	-100
62340000	ACHAT CADEAUX FIN ANNÉE AVEC DONS	891,00	733,95	21.4
62520000	DEPLACEMENTS	1 013,37	663,15	52.81
62570000	RECEPTIONS	1 069,46	1 461,65	-26.83
62610000	AFFRANCHISSEMENT AU 01.01.04	1 064,55	1 372,79	-22.45
62620000	TÉLÉPHONE AU 01.01.04	5 680,34	5 155,68	10.18
62680000	ABONNEMENT BOITE POSTALE	118,80	118,80	
62700000	SERVICES BANCAIRES	743,61	701,64	5.98
Aides financières		2 450,00	2 555,80	-4.14
65700000	SUBVENTIONS COTISATIONS	2 450,00	2 555,80	-4.14
Impôts, taxes et versements assimilés		181 283,81	175 602,54	3.24
63100000	TAXE SUR SALAIRES	100 571,18	93 030,18	8.11
63131000	FORMATION CONTINUE	29 948,00	27 965,76	7.09
63141000	TAXE SUR LOGEMENT	0,00	6 136,14	-100
63330000	FORMATION CONTINUE STAGES	3 730,36	4 960,05	-24.79
63500000	IMPOTS LOCAUX	46 161,69	42 508,75	8.59
63700000	REDEVANCE TELE PERSONNEL	0,00	139,00	-100
63710000	REDEVANCE TÉLÉ PERSONNEL	872,58	862,66	1.15
Salaires et traitements		1 496 728,20	1 351 828,40	10.72
64110000	SALAIRES BRUT	1 408 725,65	1 317 998,40	6.88
64120000	CONGES PAYES	4 102,55	4 830,00	-15.06
64140000	PRIMES EXCEPTIONNELLES	83 900,00	29 000,00	189.31
Charges sociales		482 695,80	474 102,44	1.81
64510000	URSSAF	302 071,53	293 813,72	2.81
64512000	CET CHARGES SOCIALES	-1 000,00	10 000,00	-110
64520000	CIRRIC	114 280,32	106 425,57	7.38
64522000	ADREA MUTUELLE	6 214,41	6 466,28	-3.9
64540000	ASSEDIC	59 104,48	55 356,04	6.77
64580000	PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	2 101,00	2 484,00	-15.42
64700000	MEDECINE DU TRAVAIL	5 898,07	6 120,52	-3.63
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	865,36	-7 507,70	-111.53
64880000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0,00	944,01	-100
64900000	INDEMNITES PREVOY.CIRRIC	-6 839,37	0,00	NS
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		230 880,77	234 805,57	-1.67
68110000	DOTATIONS	230 880,77	234 805,57	-1.67
Dotations aux provisions		288 207,88	226 000,00	27.53

Maison et Foyer

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019	%
68150000 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	288 207,88	226 000,00	27.53
Autres charges	559,43	36 163,56	-98.45
65400000 PERTES S/CRÉANCES	0,00	7,80	-100
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	199,43	35 316,86	-99.44
65810000 FRAIS DE CULTÉ	0,00	118,90	-100
65820000 ARGENT DE POCHE RESIDENTS	360,00	720,00	-50
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>3 270 464,06</i>	<i>3 081 384,51</i>	
Résultat d'exploitation	41 890,84	65 894,74	
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	13 061,50	26 379,18	-50.49
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	13 061,50	26 379,18	-50.49
<i>Total des produits financiers</i>	<i>13 061,50</i>	<i>26 379,18</i>	
Intérêts et charges assimilées	17 928,79	22 398,94	-19.96
66110000 FRAIS FINANCIERS	17 928,79	22 398,94	-19.96
<i>Total des charges financières</i>	<i>17 928,79</i>	<i>22 398,94</i>	
Résultat financier	-4 867,29	3 980,24	
Résultat courant avant impôt	37 023,55	69 874,98	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00	5 000,00	-100
77810000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	5 000,00	-100
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>0,00</i>	<i>5 000,00</i>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32,66	0,00	NS
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	32,66	0,00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,00	200,00	-100
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	200,00	-100
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>32,66</i>	<i>200,00</i>	
Résultat exceptionnel	-32,66	4 800,00	
Impôts sur les bénéfices	3 132,00	6 251,00	-49.9
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 132,00	6 251,00	-49.9
Total des produits	3 325 416,40	3 178 658,43	4.62
Total des produits	3 325 416,40	3 178 658,43	4.62
Total des charges	3 291 557,51	3 110 234,45	5.83
Total des charges	3 291 557,51	3 110 234,45	5.83
Excédent ou déficit	33 858,89	68 423,98	



EHPAD SAINT FRANÇOIS

***Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
au 31.12.2020
Montants exprimés en EUR***

Avril 2021
Ce rapport contient 26 pages

Table des matières

1	Objet social	3
2	Description des moyens mis en œuvre	4
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	5
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	5
3.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	5
4	Principes et méthodes comptables	6
4.1	Principes généraux	6
4.1.1	Changement de méthode comptable	6
4.1.2	Changements d'estimation	6
4.1.3	Corrections d'erreurs	6
4.2	Principales méthodes comptables	7
5	Informations relatives aux postes du bilan	8
5.1	Actif immobilisé	8
5.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
5.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	9
5.2	Actif circulant	10
5.2.1	Stocks et en cours	10
5.3	Fonds propres	10
5.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	10
5.3.2	Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projet de l'entité.	13
5.3.3	Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée	13
5.3.4	L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire	14
5.3.5	Subventions d'investissement	14
5.3.6	Provisions réglementées	15
5.3.7	Fonds dédiés	16
5.3.8	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	18
5.4	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice	19
6	Informations relatives au Compte de résultat	20
6.1	Résultats par activité ou établissement	20
6.2	Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux	20

6.2.1	Tableau de passage entre résultat comptable et résultat administratif par établissement	20
6.3	Produits du compte de résultat	21
6.3.1	Cotisations	21
6.3.2	Produits de tiers financeurs	21
6.4	Charges du compte de résultat	22
6.4.1	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22
6.4.2	Dotations aux provisions	22
6.4.3	Reports en fonds dédiés	22
6.5	Résultat Financier	23
7	Informations relatives à la fiscalité	24
7.1	Informations relatives au régime fiscal	24
8	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	25
8.1	Engagements financiers donnés et reçus	25

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Gestion et administration d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
 - a. Engagés et terminés dans l'exercice comme : la migration du système de protection incendie SSI pour 22 k€, du matériel sanitaire pou 13 k€, le remplacement de ballons d'eau chaude pou 15k€.
- Ressources humaines (recrutements de l'exercice en termes quantitatifs et qualitatifs ; évolution moyenne des rémunérations à effectif constant et évolution de la masse salariale totale)
- Autres moyens/dépenses engagées
 - b. Entretien général/dépense de fonctionnement : Etanchéité, divers contrats de maintenance.

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- Crise sanitaire liée à la Covid 19

3.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable, le cas échéant en distinguant l'impact effectif comptabilisé à l'ouverture de l'application prévue par le règlement. Les montants de l'exercice précédent sont présentés à méthode comptable comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC n°2018-06 aux comptes de l'exercice précédent.

En conformité avec l'article 132-1, Le solde du compte de provision réglementée pour renouvellement des immobilisations à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du présent règlement a été transféré au compte de fonds dédiés concerné à l'ouverture de l'exercice.

4.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

4.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

4.2 *Principales méthodes comptables*

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- La comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9 ;
- La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213-22, 221-1 et 222-1.

5 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

5.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

5.1.1 *État de l'actif immobilisé (brut)*

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 618		516	10 102
Immobilisations corporelles	5 105 831	78 429	25 288	5 158 972
Immobilisations financières	13 029	285		13 314
Total	5 129 478	78 714	25 804	5 182 388

5.1.2 *Amortissements de l'actif immobilisé*

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 618		516	10 102
Immobilisations corporelles	3 156 429	174 846	25 288	3 305 987
Immobilisations financières				
Total	3 167 047	174 846	25 804	3 316 089

5.2 *Actif circulant*

5.2.1 *Stocks et en cours*

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

— Matières premières et approvisionnements : méthode FIFO.

5.3 *Fonds propres*

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

5.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	241 698				241 698
Fonds propres avec droit de reprise	1 307 628	- 1 307 628			0
Ecart de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	1 765 048	1 340 827 3 105 874			3 105 874 3 105 874
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	-124 753	-17 027 -141 780			-141 780 -141 780
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	16 172	-19 976 3 804			- 3804 3 804
Situation nette (sous-total)	3 205 792	- 3 804			3 201 988
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	524 451			127 427	397 025
TOTAL	3 730 243	- 3804		127 427	3 599 013

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

5.3.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires	241 698			241 698
• Dons et Legs	24 575			24 575
•				
Fonds propres complémentaires				
• Première situation nette établie				
• Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
• Dotations non consommables				
• Autres apports sans droit de reprise	217 123			217 123

5.3.1.2 Tableau de variation des fonds propres avec droits de reprise

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par notre entité bénéficiaire. La convention d'apport fixe les conditions (événement dont la survenance justifie la reprise du bien ou des fonds apportés tel que, par exemple, la dissolution de l'entité) et les modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf,...).

En fonction des modalités de reprise, notre entité enregistre le cas échéant, les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations découlant de cette convention.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires				
•				
•				
Fonds propres complémentaires				
•				
• Autres apports avec droit de reprise	1 307 628		1 307 628	

5.3.2 *Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projet de l'entité.*

Le montant des fonds propres avec droit de reprise a été reclassé en compte de réserve d'investissement.

5.3.3 *Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée*

En tant qu'entité gestionnaire il est comptabilisé dans des comptes spécifiques de report à nouveau, le résultat de l'activité sociale et médico-sociale **sous gestion contrôlée** de ces établissements ajusté des deux éléments suivants :

- Les charges et les produits des établissements dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- Les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification, conformément aux dispositions de l'article R. 314-52 ou de l'article R. 314-236 du code de l'action sociale et des familles et dont le rejet est contesté par l'entité dans le cadre d'un recours.

Lorsque les recours sont épuisés, les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification sont affectées dans le compte de report à nouveau général de l'entité.

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité)		
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	631 973	
• Charges et produits dont la prise en compte est acceptée	490 193	
• Charges rejetées, rejet objet d'un recours	141 780	
• Charges et produits dont la prise en compte est différée		
Solde	631 973	

5.3.4 L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire

Le CASF fixe les règles

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	- 3 804	16 172
Reprises du résultat antérieur (en + ou -)		
= Excédent ou déficit effectif global	-3 804	16 172
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	- 3804	16 172

5.3.5 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés. Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1^{er} exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	1 307 628			1 307 628
Quotes-parts virées au résultat				
Montant net en fonds propres	1 307 628			1 307 628

Tableau des subventions d'investissement

		Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement		Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :							
	Affectées à des biens non renouvelables						
	Affectées à des biens renouvelables			1 307 628			1 307 628
TOTAL				1 307 628			1 307 628
Quotes-parts virées au résultat :							
	Affectées à des biens non renouvelables						
	Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL							
Montant net en fonds propres				1 307 628			1 307 628

5.3.6 Provisions réglementées

Cf § 6.6 les tableaux de variations des provisions réglementées et pour risques et charges

Sont comptabilisés en amortissement dérogatoire, provisions réglementées, par notre entité gestionnaire la différence entre l'amortissement pratiquée dans le compte administratif des ESSMS gérées et l'amortissement courant comptabilisé en moins de l'actif par notre entité (Article 121-1).

(Article 131-3) Notre entité gestionnaire comptabilise (dotations) les provisions **règlementées** suivantes lorsqu'elles sont pratiquées dans le compte administratif de nos ESSMS gérées :

- Provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS (réserve de trésorerie),
- Provisions afférentes aux plus-values nettes de cessions d'actifs (immobilisés, circulants) des ESSMS
- Provisions pour produits financiers des ESSMS (placements possibles de trésorerie ESSMS sans risque de dépréciation), dotation contrepartie des produits financiers.

5.3.7 *Fonds dédiés*

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

L'article 132-1 du règlement n°2019-04 précise que désormais à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles (provision réglementée dans comptes administratifs) ;
En application de l'article 132-1, le solde du compte de provision réglementée pour renouvellement des immobilisations à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du présent règlement a été transféré au compte de fonds dédiés concerné à l'ouverture du premier exercice d'application du présent règlement.
- Les autres contributions accordées, au cours de l'exercice ou dans le cadre de la réalisation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen, affectées par le financeur (autorité de tarification).

Ces fonds dédiés sont dénommés « *fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS* » et ainsi distingués dans le tableau ci-dessous. Ils fonctionnent selon les modalités prévues aux articles 132-3 à 132-4 du règlement précité.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations							
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS	61 227	702 125				763 352	763 352
Contributions pour renouvellement des immobilisations							
Autres contributions financières affectées							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	61 227	702 125				763 352	763 352

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

5.3.8 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	79 669	417 604	497 273
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Notre entité provisionne (non déductible) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

— La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie),
- Taux d'actualisation : 0.85%,
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 0%,

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (secteur à mentionner).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de **35 %**

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est la suivante :
- Méthode prospective (méthode des unités de crédits projetées)

5.4 *État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice*

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances	
							à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres				Emprunts obligataires convertibles (2)(3) Autres emprunts obligataires (2)(3) Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine				
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres Charges constatées d'avance	206 581 9 012	206 581 9 012		Emprunts et dettes financières divers (2) (3) Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	957 798	48 512	201 634	707 592
TOTAL				TOTAL				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes	169 087			

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

6.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
<i>Gestion propre (= libre)</i>		
— Activité ou établissement 1		
— Activité ou établissement 2		
— Activité ou établissement 3		
<i>Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)</i>		
— Hébergement	3 871	
— Soins et dépendance		67
— Foyer La Gerfleur		37 663
Résultat de l'exercice		33 859

6.2 Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

Les établissements suivants sont sous contrôle de tiers financeur :

- EHPAD St François

6.2.1 Tableau de passage entre résultat comptable et résultat administratif par établissement

Libellé	Résultat comptable	+	-	Résultat administratif
Provision pour congés payés	33 859		7 271	26 588

6.3 *Produits du compte de résultat*

6.3.1 *Cotisations*

6.3.1.1 *Cotisations sans contrepartie*

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

6.3.1.2 *Cotisations avec contrepartie*

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

6.3.2 *Produits de tiers financeurs*

6.3.2.1 *Concours publics et subventions d'exploitation*

6.3.2.1.1 *Concours publics*

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

6.3.2.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent. Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

6.4 Charges du compte de résultat

6.4.1 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Les dotations aux dépréciations comprennent celles relatives aux legs ou donations et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

6.4.2 Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions comprennent celles relatives aux legs ou donations avec charges

6.4.3 Reports en fonds dédiés

Seules les charges d'exploitation (et non les charges financières ni les charges exceptionnelles) comptabilisées sur l'exercice peuvent être affectées à (l'utilisation des fonds pour) des projets définis.

6.5 *Résultat Financier*

Les aides financières (§7.4.3) ne font pas partie du résultat financier. Elles sont rattachées à un poste distinct « Aides financières » en charges d'exploitation, ou figurent en charges exceptionnelles (si elles ne relèvent pas de l'activité normale).

6.5.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	4 810
— Au titre d'autres prestations	
— Honoraires totaux	4 810

7 Informations relatives à la fiscalité

7.1 Informations relatives au régime fiscal

Impôt du uniquement sur les produits financiers

— Résultat financier de l'exercice	+	13 048
— Impôt sur les sociétés à 24 %		3 312

8 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		